



Pour que votre séjour dans notre logement 'Aan de Plas' se passe agréablement, veuillez vous tenir au règlements du logement.

Règlement :

- Des associations reconnu comme travaille de jeunesse Flamant (animation jeunesse, service jeunesse, jeunesse de cœur,...) reçoivent une remise de 1,50 euro/pp/par nuit sur le tarif de base. Ainsi ces associations sont privilégié pour s'inscrire 2 ans d'avance (à partir du mois de janvier, premier jour ouvrable). Autre groupes 1 an d'avance.
- Défense de fumer dans tout le bâtiment.
- Dommage ou perte du badge d'entrée coûte 10 euro, télécommande Télé. : 20 euro
- L'utilisation de draps est obligatoire.
- Location serviettes de bain 2,50 euro + 2,50 euro garantie
- Pendant votre séjour il n'y a pas de mise en place de votre chambre
- Mise en place chambre (après d'accord) : 5 euro
- Petit déjeuner de 7 :00 h à 9 :00 h ou selon d'accord
- Lunch sur demande
- Après diner veuillez mettre le plateau dans les étagères, ainsi les chaises dans les appuis de chaises à la table.
- Les gérantes on le droit à tout moment d'inspecter ou de faire des travaux d'entretien dans les chambres
- Défense de nager dans le domaine 'Aan de Plas'
- A tout moment les gérantes ont le droit de terminer le contrat de logement en cas de : plusieurs infractions du règlement, comportement tel que l'ordre et la paix sont troubler
- Au départ rassembler literie dans les corbeilles concernant
- Tout les déchets trier et rassembler.
- Au départ balayer les chambres
- En cas de nettoyage supplémentaire un montant de 25 euro vous sera comptez à payer tout de suite.
- Les badges et télécommandes se rassemblent par le responsable de groupe
- Check-out jusqu'à 10 :00 h

**Déclaration d'accord du règlement :**

En étant responsable je me déclare d'accord avec le règlement.  
Je confirme que la chambre m'approprier est en bonne état.

Pour accord 'conditions au-dessus'

Groupe : .....

Responsable : .....

Date : .....

Signature

.....



### **Renseignements utiles :**

Réception : 0493/51.30.92

Médecin généraliste : Blankenbergsesteenweg 178, 8000 Brugge tel  
050/31.55.013

Médecin de garde : 078/15.15.90

Pharmacie de garde : 0900 10 500

Urgences :  
AZ Sint Jan  
Ruddershove 10  
8000 Brugge  
050/45.21.11

Urgences : 112

Dentiste : numéro d'appel centrale : 050/28.99.39

Pompiers : 100

Police : 101

Taxi rapide : 0478/35.35.35

Nous vous remercions pour votre coopération et vous souhaitons un bon séjour !